



Habitation Jemeppienne

## **Electricien-installateur en résidentiel (H/F)**

**CDD 6 mois temps plein 36h/semaine**

Au sein de la société de logement de service public, le/la titulaire du poste sera rattaché(e), à la régie de travaux sous la responsabilité du responsable de la régie et de la direction technique. Il réalisera :

- principalement des travaux de mise en conformité électrique d'appartements et maisons.
- secondairement, divers travaux électriques dans le bâtiment (remplacement de prises, pannes de parlophone, pannes de circuits électriques, ...).

### **Missions**

- Lire et interpréter les schémas d'implantation, unifilaires, de câblage et de raccordement
- Lire un plan, un dessin d'exécution ou des feuilles de travaux
- Réaliser des schémas d'implantation et unifilaires
- Prévoir et réaliser la répartition des circuits et la réalisation de coffrets électriques
- Assurer les percements et les fixations des matériaux électriques
- Rainurer les surfaces et poser des goulottes électriques
- Poser et raccorder les équipements électriques
- Tirer et poser les conducteurs électriques et les équipotentielles
- Vérifier et contrôler l'installation avant la mise en service (continuité / conformité)
- Appliquer les normes de sécurité en vigueur pour les travaux exécutés, propres aux nouvelles installations et aux installations à rénover
- Identifier et détecter les défauts
- Effectuer tout type de dépannage électrique
- Installer et dépanner des systèmes de parlophonie
- Installer et dépanner des systèmes de sécurité (caméras, ...)
- Maîtrise du logiciel de dessin de schémas TRIKKER.

### **Profil recherché**

- Possession d'un permis de conduire B
- Bonne connaissances (orale et écrite) du français
- De préférence, minimum 2 ans d'expérience dans l'installation et/ou la mise en conformité électrique de bâtiments résidentiels
- Diplôme équivalent niveau A2 en électricité

### **Aptitudes et compétences**

- Communiquer aisément en français (oral et écrit)
- Respecter les horaires convenus
- Appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité et d'hygiène
- S'intégrer dans l'environnement de travail
- Respecter les collègues de travail et la hiérarchie
- Se tenir informé de l'évolution du métier
- Travailler méthodiquement et avec soin
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- S'adapter aux exigences particulières d'un chantier
- Respecter rigoureusement les normes d'installation (RGIE)
- Coordonner ses interventions avec les différents membres de l'équipe et/ou les autres corps de métier
- Savoir travailler seul et en équipe

Contrat à durée déterminée de 6 mois pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée.

Disponible rapidement pour une entrée en fonction le plus vite possible.

Barème communal D1/0 (soit 2.011,07 € bruts/mois) + chèques-repas.

Révision possible si engagement à durée indéterminée et autres avantages (assurance de groupe, 13<sup>ème</sup> mois).

---

Les candidatures doivent obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae avec chronologie détaillée
- Copie du diplôme requis
- Copie du passeport APE

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Les candidatures sont à rentrer en nos bureaux ou à envoyer par courriel pour le 03 septembre 2018 à 12h au plus tard à l'attention de :

Monsieur Joël FRANSOLET  
Directeur-Gérant de l'Habitation Jemeppienne  
Place Brossolette 4 à 4101 Jemeppe.  
Courriel : [direction@habitationjemeppienne.be](mailto:direction@habitationjemeppienne.be)